

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2259

14 septembre 2013

SOMMAIRE

Aetius S.A.	108398	Evolution & Co S.A.	108392
Allianz Real Estate II SICAV-FIS	108397	Evolution & Co S.A.	108394
Amber Trust II S.C.A.	108405	Fabula Finance S.A.	108430
Atalaya Luxco Midco	108397	F. Ackermann Optique S.A.	108392
Bilbao HoldCo S.à r.l.	108399	Falstar International S.à r.l.	108392
Cabot Holdings S.à r.l.	108407	FB Groupe Luxembourg	108393
Carmian S.A.	108387	Fiar S.A.	108393
Cloisinvest S.A.	108388	Fidji Luxco (BC)	108396
Consolium S.à r.l.	108432	Fiduciaire D+C S.à r.l.	108395
Cordalia S.A.	108393	Fiduciaire Eurolux	108395
Corsair III Investments International S.à r.l.	108431	Fiduciaire Eurolux	108392
Corsair III Investments (Luxembourg) S.à r.l.	108388	Financière Home Invest S.A.	108395
CRH NORTH AMERICA Luxembourg Sàrl	108432	Foratec International Holding S.A.	108392
CSCP II Holdings Luxco S.à r.l.	108389	FRALIMO Holding SPF S.A.	108395
CS Promotions S.A.	108391	Fralimo S.A.	108395
DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A.	108391	Garage de l'Est S.A.	108396
D+H S.à r.l.	108414	Garibaldi S.C.A.	108394
Dodecahedron S.à r.l.	108432	Geminus Bis S.A.	108394
ECR-Europe Conseils Réalisations S.A. ..	108391	Geminus S.A.	108396
Egina S.à r.l.	108389	Generali European Retail Investments Holding S.A.	108392
Eko-Park International S.à r.l.	108426	Generali Real Estate Luxembourg	108393
Elefant S.A.	108393	Globexport Rako S.A.	108396
Ellessi S.A.	108432	GoPay S.à r.l.	108394
EPI Oakwood GP 5 S.à.r.l.	108390	GrafTech Luxembourg I S.à.r.l.	108396
EPISO Berlin Office Immobiliens S.à r.l. .	108391	Grand Garage de Luxembourg S.A.	108431
Espaces Sàrl	108394	Green Luxco I S.à r.l.	108431
Eurolux Accounting	108389	HDN Spf S.A.	108391
Eurolux Audit S.à r.l.	108390	Humphrey Invest S.A.	108389
European Accounting	108390	Micadast Management	108387
European Audit	108390	Next Generation Absolute Return	108386
European Leisure Investments S.A., SPF	108390	Partapar S.A.	108386
Euwub S.A., SPF	108390	P.W.L. Participations S.A.	108386
		Société Financière et Economique S.A. .	108388
		Wattenwil S.A.	108387

P.W.L. Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1323 Luxembourg, 38, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 39.377.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à :

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 7 octobre 2013 à 11.00 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 novembre 2012.
3. Affectation des résultats au 30 novembre 2012.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013128121/16.

Partapar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 47.519.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 octobre 2013 à 16:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2013
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013129201/795/15.

Next Generation Absolute Return, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.
R.C.S. Luxembourg B 154.675.

The quorum requirement that 50% of the outstanding shares of the Sub-Fund be represented at the Extraordinary General Meeting of the Shareholders of Next Generation Absolute Return - Secquaero ILS Fund (the "Sub-Fund") held on 26 August 2013 (the "Meeting") was not satisfied.

Notice is hereby given that a

FURTHER EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of Next Generation Absolute Return - Secquaero ILS Fund (the "Sub-Fund") will be held at the registered office of Next Generation Absolute Return (the "Company") on 1 October 2013 at 11.00 a.m. Luxembourg time (the "Further Meeting") with the following

Agenda:

Sole Resolution

- To approve, on the basis of the common merger proposal, the merger of the Sub-Fund into Schroder GAIA, incorporated in Luxembourg as a société anonyme, having its registered office at 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 148.818 and qualifies as a société d'investissement à capital variable organised as an umbrella fund pursuant to Part I of the law of 17 December 2010 on undertakings for collective investment.

Voting

The above resolution will require no quorum and will be taken at a majority of 2/3 of the shares present or represented at the Further Meeting.

Forms of proxy (please see below, under "Voting Arrangements") already received for the Meeting held on 26 August 2013 will be used to vote at this Further Meeting, if any, unless they have been revoked.

As the Company will cease to exist following the contribution, the Further Meeting will be held before a notary.

Voting Arrangements

Shareholders who cannot attend the Further Meeting may vote by proxy by returning the form of proxy sent to them (by fax to + 352 26 39 60 02, followed by original in the post) to the registered office of the Company no later than 30 September 2013 at 12.00 p.m. Luxembourg time.

Référence de publication: 2013122786/755/31.

Wattenwil S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 88.110.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 30 septembre 2013 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales

L'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 août 2013 n'a pas pu délibérer sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint. L'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 30 septembre 2013 délibérera quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013122778/534/15.

Carmian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 54.121.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des Actionnaires qui aura lieu au 17, rue Beaumont, L-1219, Luxembourg, le 3 octobre 2013 à 10 heures 30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et son approbation.
2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes.
3. Approbation des bilans, comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2012.
4. Décision à prendre quant à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
6. Divers.

CARMIAN S.A.

Référence de publication: 2013128604/18.

Micadast Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 165.738.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 23 septembre 2013 à 9 heures 30 dans les bureaux de l'Etude Tabery & Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Ordre du jour:

- Remplacement d'un Administrateur et décharge.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013126261/322/13.

Cloisinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 74.233.

Les actionnaires sont convoqués à une

DEUXIÈME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 2 septembre 2013 à 10.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 28 août 2013, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013122774/29/18.

Société Financière et Economique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 14.600.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 01 octobre 2013 à 09:00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2013
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013127417/696/17.

Corsair III Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 124.059.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 8 juillet 2013

1. Monsieur David CATALA a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. Madame Fanny AUENALLAH a démissionné de son mandat de gérante de catégorie B.
3. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.
4. Madame Nicola FOLEY, administrateur de sociétés, née à Dublin (Irlande), le 6 octobre 1982, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Corsair III Investments (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105722/20.

(130128220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Humphrey Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 121.205.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 23 septembre 2013 à 17:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2012
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013125614/795/15.

CSCP II Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 166.353.

Les statuts coordonnés au 26 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2013105782/11.

(130129114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Egina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 321.950,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R.C.S. Luxembourg B 105.694.

Extrait de Transfert de Parts Sociales

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuées en date du 10 Juin 2013 que:

Monsieur Sergey Pugachev

a cédé:

6.439 (six mille quatre cent trente-neuf) parts sociales qu'il détenait dans la société Egina S.a.r.l. à:

Crossland Management Inc., une société de la République de Panama, établie et ayant son siège social à Mossfon Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, enregistrée au Registre Public de Panama, section 763314, document 2138452.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 Juillet 2013.

Référence de publication: 2013105821/18.

(130128452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Eurolux Accounting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 140.292.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105861/9.

(130128406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

EPI Oakwood GP 5 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 683.325,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 124.653.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105853/10.

(130129086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Eurolux Audit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 103.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105862/9.

(130128410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

European Accounting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel.

R.C.S. Luxembourg B 136.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105864/9.

(130128412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

European Audit, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel.

R.C.S. Luxembourg B 50.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105865/9.

(130128415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

European Leisure Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 42.968.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105866/9.

(130129213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Euwub S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-6550 Berdorf, 4, Um Millewée.

R.C.S. Luxembourg B 96.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105868/9.

(130128639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

CS Promotions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Zone Industrielle Bombicht.
R.C.S. Luxembourg B 66.892.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25/07/2013.

Référence de publication: 2013105781/10.

(130128442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 118.164.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juillet 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013105800/11.

(130128932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

ECR-Europe Conseils Réalisations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 58.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ECR- Europe Conseils Réalisations S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013105833/11.

(130128989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

EPIISO Berlin Office Immobilien S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 159.710.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105854/10.

(130129069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

HDN Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 37.641.

Le bilan de la société au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013105978/12.

(130128694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Evolution & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.
R.C.S. Luxembourg B 134.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105871/9.

(130129117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

F. Ackermann Optique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 14, rue de Louvigny.
R.C.S. Luxembourg B 63.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105872/9.

(130128735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Falstar International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 97.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105889/9.

(130128121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fiduciaire Eurolux, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 34.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105901/9.

(130129080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Foratec International Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 56.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105908/9.

(130128193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Generali European Retail Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.050,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 47.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105919/9.

(130128130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Elefant S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 73.550.

les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature*.

Référence de publication: 2013105836/10.

(130129258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Cordalia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 86.741.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Christian MOGNOL Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Le 30 mai 2013.

CORDALIA S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013105772/15.

(130128118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fiar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 54.637.

Les documents de clôture de l'année 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mersch, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105896/10.

(130128095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

FB Groupe Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».
R.C.S. Luxembourg B 7.256.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105892/10.

(130129158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Generali Real Estate Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 148.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105920/9.

(130128131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Espaces Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4167 Esch-sur-Alzette, 4, Coin Sentier de Kayl et rue de Neiduerf.
R.C.S. Luxembourg B 44.407.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105858/10.

(130128491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Evolution & Co S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.
R.C.S. Luxembourg B 134.466.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 10/06/2013

Il résulte des résolutions prises le 10 juin 2013, lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société EVOLUTION & CO S.A. inscrite au RC sous le numéro B134.466:

Le renouvellement du mandat de l'administrateur Mr Jean Christophe Ponsson, demeurant 16a rue Jean Pierre Michels, L.4243 Esch Sur Alzette, jusqu'à l'Assemblée Générale qui se déroulera en 2019.

Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes Fiduciaire Euro Conseil Entreprise S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale qui se déroulera en 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013105870/15.

(130129104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Garibaldi S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 104.786.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alexie Arnould.

Référence de publication: 2013105916/10.

(130129137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Geminus Bis S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 111.064.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013105917/10.

(130128675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

GoPaye S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.
R.C.S. Luxembourg B 142.650.

Les Comptes Annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105927/9.

(130129203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fiduciaire D+C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 133.971.

Le Bilan abrégé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105877/10.

(130128315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fiduciaire Eurolux, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 34.752.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juillet 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013105900/11.

(130128985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Financière Home Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 97.329.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013105903/11.

(130128972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

FRALIMO Holding SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 67.828.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013105910/11.

(130128927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fralimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 84.869.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013105911/11.

(130128928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Fidji Luxco (BC), Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 111.801.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 5 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 386 du 22 février 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fidji Luxco (BC)

Signature

Référence de publication: 2013105873/15.

(130129178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Geminus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 105.537.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013105918/10.

(130128674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

GrafTech Luxembourg I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 167.175.

Le Bilan arrêté au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013105928/10.

(130128479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Garage de l'Est S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 30.698.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013105936/9.

(130129163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Globexport Rako S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 50.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105944/10.

(130128684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Allianz Real Estate II SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 165.368.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Auszug aus den Beschlüssen der Aktionäre der Gesellschaft vom 8. Juli 2013

Die außerordentliche Generalversammlung der Gesellschaft hat am 8. Juli 2013 unter anderem folgende Beschlüsse gefasst:

- Zurkenntnisnahme des Jahresabschlusses der Gesellschaft zum 31. Dezember 2012;
- Zurkenntnisnahme des geprüften Abschlussberichts für die Zeit vom 1. Januar 2012 bis zum 26. November 2012;
- Zurkenntnisnahme des Berichts des Wirtschaftsprüfers der Gesellschaft über den Liquidationsabschluss zum 8. Juli 2013;
- Genehmigung des Liquidationsabschlusses sowie Entlastung des Liquidators der Gesellschaft für die Ausführung seines Mandats;
- Abschluss der Liquidation, und
- Hinterlegung der Register und Dokumente der Gesellschaft für einen Zeitraum von mindestens fünf Jahren bei Allianz SE, Königinstraße 28, 80802 München, Deutschland.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013105564/25.

(130129357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Atalaya Luxco Midco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 173.142.

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juin,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Atento Luxco Topco (ci-après la «Société»), anciennement «BC Luxco Topco», ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.107 (ci-après l'«Associé Unique»),

ici représentée par Madame Linda Sodomova, avec adresse professionnelle à L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 juin 2013.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associée unique de Atalaya Luxco Midco (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 173.142, constituée suivant acte notarié en date du 27 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 3004 du 12 décembre 2012.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 6 février 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 918 du 18 avril 2013.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a ensuite requis le notaire soussigné de prendre acte de ses résolutions comme suit:

Première résolution:

L'Associé Unique décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société de L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann vers L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

108398

Deuxième résolution:

Suite à la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier, dans ses versions anglaise et française l'article 4.1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

Version anglaise:

“ 4.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.”

Version française:

« 4.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.»

Troisième résolution:

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier avec effet immédiat l'adresse professionnelle des gérants de la Société, Aurélien Vasseur et Ailbhe Jennings, et de la fixer à la nouvelle adresse du siège social de la Société, savoir L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

Quatrième résolution:

L'Associé Unique décide de modifier avec effet immédiat l'adresse de son siège social et de la fixer à la nouvelle adresse, savoir L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Findel, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Sodomova, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 04 juillet 2013. REM/2013/1144. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109719/52.

(130133845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Aetius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 88.879.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le quatre juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

"MANTEGNA S.A.", société anonyme existant et gouvernée par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.798

ici représentée par Monsieur Jean-Marie NICOLAY, licencié en droit U.C.L., demeurant professionnellement à Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a.- Que la société anonyme "Aetius S.A.", avec siège social à L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 88.879, a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1530 du 23 octobre 2002.

b.- Que le capital social est fixé à cent cinquante-sept mille cinq cents euros (157.500,- EUR) représenté par trois mille cent cinquante (3.150) actions d'une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR) chacune.

c.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la susdite société "Aetius S.A.".

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e.- Que la comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la société.

f.- Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute et avoir transféré tous les actifs à son profit.

g.- Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

j.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actionnaires.

k.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute à L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualité qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Jean-Marie NICOLAY, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 juillet 2013. Relation GRE/2013/2818. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013109740/50.

(130134562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Bilbao HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 177.693.

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth day of July,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Triton Managers IV Limited, a limited liability company governed by the laws of Jersey, with registered office at Charter Place 23/27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, and registered with the Companies Registry at Jersey Financial Services Commission under number 108796, acting as general partner of Triton Fund IV General Partner L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered office at Charter Place 23/27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, and registered with the Companies Registry at Jersey Financial Services Commission under number 1486, itself being the general partner of Triton Fund IV L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered office at Charter Place 23/27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, and registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number 1487, (the "Shareholder"),

represented by Me Marc Frantz, lawyer, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on July 19, 2013 which proxy, signed by the proxyholder, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Bilbao HoldCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 30 May 2013, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.693 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To change the corporate object of the Company which shall henceforth have the following wording:

"The object of the Company is the acquisition, holding (including the administration, management and development) and disposal of securities or interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings in its own name and own account.

The Company may provide financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may borrow in any kind or form without limitation and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors."

2 To increase the corporate capital of the Company by an amount of nine euro (EUR 9.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to twelve thousand five hundred nine euro (EUR 12,509.-).

3 To issue one hundred (100) new class A shares, one hundred (100) new class B shares, one hundred (100) new class C shares, one hundred (100) new class D shares, one hundred (100) new class E shares, one hundred (100) new class F shares, one hundred (100) new class G shares, one hundred (100) new class H shares and one hundred (100) new class I shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

4 To accept subscription for these new class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares with payment of a share premium, in a total amount of one million nine hundred ninety-nine thousand and nine hundred ninety-one euro (EUR 1,999,991.-) by the sole shareholder of the Company and to accept full payment for these new shares by a contribution in kind.

5 To amend the article 3 and the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the change of the corporate object of the Company and the capital increase.

6 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to change the corporate object of the Company which shall henceforth have the following wording:

"The object of the Company is the acquisition, holding (including the administration, management and development) and disposal of securities or interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings in its own name and own account.

The Company may provide financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may borrow in any kind or form without limitation and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors."

Second resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of nine euro (EUR 9.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to twelve thousand five hundred nine euro (EUR 12,509.-).

Third resolution

The Shareholder resolved to issue one hundred (100) new class A shares, one hundred (100) new class B shares, one hundred (100) new class C shares, one hundred (100) new class D shares, one hundred (100) new class E shares, one hundred (100) new class F shares, one hundred (100) new class G shares, one hundred (100) new class H shares and one hundred (100) new class I shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

The Shareholder, represented as stated above, declared to subscribe for one hundred (100) new class A shares, one hundred (100) new class B shares, one hundred (100) new class C shares, one hundred (100) new class D shares, one hundred (100) new class E shares, one hundred (100) new class F shares, one hundred (100) new class G shares, one hundred (100) new class H shares and one hundred (100) new class I shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, together with the payment of a share premium in a total amount of one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-one euro (EUR 1,999,991.-) by a contribution in kind from the Shareholder consisting of a receivable in the total amount of two million euro (EUR 2,000,000) (the "Contribution in Kind").

The aggregate value of the Contribution in Kind is of two million euro (EUR 2,000,000).

Proof of the ownership by the Shareholder of the Contribution in Kind has been given to the undersigned notary.

The Shareholder declared that the Contribution in Kind are free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution in Kind to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution in Kind to the Company.

The Shareholder further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution in Kind is described and valued in a report (the "Report"), which Report after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The conclusions of that Report read as follows:

«Based on the valuation methodology above described, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the one hundred (100) new class A shares, one hundred (100) new class B shares, one hundred (100) new class C shares, one hundred (100) new class D shares, one hundred (100) new class E shares, one hundred (100) new class F shares, one hundred (100) new class G shares, one hundred (100) new class H shares and one hundred (100) new class I shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to be issued with a total share premium of one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-one euro (EUR 1,999,991.-)».

Fourth resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot one hundred (100) new class A shares, one hundred (100) new class B shares, one hundred (100) new class C shares, one hundred (100) new class D shares, one hundred (100) new class E shares, one hundred (100) new class F shares, one hundred (100) new class G shares, one hundred (100) new class H shares and one hundred (100) new class I shares according to the above mentioned subscription.

Fifth resolution

The Shareholder resolved to amend article 3 and the 1st paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said article 3 and 1st paragraph of article 5 will from now on read as follows:

« **Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding (including the administration, management and development) and disposal of securities or interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings in its own name and own account.

The Company may provide financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may borrow in any kind or form without limitation and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors."

« **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred nine euro (EUR 12,509.-) divided into:

- one million two hundred forty-one thousand (1,241,000) ordinary shares (the "Ordinary Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand one hundred (1,100) class A shares (the "Class A Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand one hundred (1,100) class B shares (the "Class B Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

- one thousand one hundred (1,100) class C shares (the "Class C Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand one hundred (1,100) class D shares (the "Class D Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand one hundred (1,100) class E shares (the "Class E Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand one hundred (1,100) class F shares (the "Class F Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand one hundred (1,100) class G shares (the "Class G Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- one thousand one hundred (1,100) class H shares (the "Class H Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up; and
- one thousand one hundred (1,100) class I shares (the "Class I Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand euro (EUR 3,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-neuf juillet,

par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Triton Managers IV Limited, une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place 23/27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, et immatriculée au Registre des Sociétés de la Commission de Services Financiers de Jersey sous le numéro 108796, agissant en tant que general partner de Triton Fund IV General Partner L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place 23/27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, et immatriculée au Registre des Sociétés de la Commission de Services Financiers de Jersey sous le numéro 1486, elle-même étant le general partner de Triton Fund IV L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place 23/27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE2 3QL, et immatriculée auprès du Registre des Limited Partnerships de Jersey sous le numéro 1487, (l'«Associé»),

représenté aux fins des présentes par Maître Marc Frantz, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 19 juillet 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Bilbao HoldCo S.à.r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12,500.-), dont le siège social est au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 30 mai 2013, pas encore publié et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.693 (la «Société»). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Modification de l'objet social de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention (y compris l'administration, la gestion et la mise en valeur) et la cession de valeurs mobilières ou de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère en son nom propre et pour son propre compte.

La Société peut fournir des financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés ou d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sans limitation et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société ne peut pas agir comme un fonds d'investissement alternatif tel que défini dans la directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et ne peut pas réaliser quelque activité que ce soit qui serait soumise au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne commercialisera pas activement (directement ou indirectement) ses parts sociales ou autres valeurs mobilières à des investisseurs.»

2 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de neuf euros (EUR 9,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à douze mille cinq cent neuf euros (EUR 12.509,-).

3 Émission de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie A, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie B, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie C, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie D, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie E, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie F, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie G, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie H et de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie I d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

4 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D, parts sociales de catégorie E, parts sociales de catégorie F, parts sociales de catégorie G, parts sociales de catégorie H et parts sociales de catégorie I avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total d'un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze euros (EUR 199.999.991,-) par l'associé unique de la Société à libérer intégralement par un apport en nature.

5 Modification de l'article 3 et de l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter le changement de l'objet social de la Société et l'augmentation de capital.

6 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de modifier l'objet social de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention (y compris l'administration, la gestion et la mise en valeur) et la cession de valeurs mobilières ou de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère en son nom propre et pour son propre compte.

La Société peut fournir des financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés ou d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sans limitation et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société ne peut pas agir comme un fonds d'investissement alternatif tel que défini dans la directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et ne peut pas réaliser quelque activité que ce soit qui serait soumise au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne commercialisera pas activement (directement ou indirectement) ses parts sociales ou autres valeurs mobilières à des investisseurs.»

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf euros (EUR 9,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à douze mille cinq cent neuf euros (EUR 12.509,-).

Troisième résolution

L'Associé a décidé émission de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie A, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie B, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie C, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie D, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie E, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie F, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie G, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie H et de cent (100) parts

sociales nouvelles de catégorie I d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

L'Associé, représenté comme mentionné ci-dessus, a déclaré souscrire cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie A, cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie B, cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie C, cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie D, cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie E, cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie F, cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie G, cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie H et cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie I d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par part sociale ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total d'un million neuf cent quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze euros (EUR 1.999.991,-) à libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de deux millions d'euro (EUR 2,000,000) Apport en Nature»).

La preuve par l'Associé de la propriété de l'Apport en Nature a été rapportée au notaire soussigné.

L'Associé a déclaré encore que l'Apport en Nature est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport en Nature à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport en Nature à la Société.

L'Associé a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport en Nature est décrit et évalué (le «Rapport»), ce Rapport qui après avoir été signé «ne varietur» par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes pour être enregistré avec elles.

Les conclusions dudit Rapport sont les suivantes:

«Sur base de la méthode d'évaluation, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur totale de l'apport en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie A, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie B, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie C, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie D, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie E, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie F, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie G, de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie H et de cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie I d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune à émettre avec une prime d'émission totale d'un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze euros (EUR 199.999.991,-)».

Quatrième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie A, les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie B, les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie C, les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie D, les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie E, les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie F, les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie G, les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie H et les cent (100) parts sociales nouvelles de catégorie I conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Cinquième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'article 3 et l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Lesdits article 3 et alinéa 1^{er} de l'article 5 sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention (y compris l'administration, la gestion et la mise en valeur) et la cession de valeurs mobilières ou de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère en son nom propre et pour son propre compte.

La Société peut fournir des financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés ou d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sans limitation et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société ne peut pas agir comme un fonds d'investissement alternatif tel que défini dans la directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et ne peut pas réaliser quelque activité que ce soit qui serait soumise au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne commercialisera pas activement (directement ou indirectement) ses parts sociales ou autres valeurs mobilières à des investisseurs.»

« **Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cent neuf euros (EUR 12.509,-) divisé en:

- un million deux cent quarante-et-un mille (1.241.000) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées; et
- mille cent (1.100) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille euros (EUR 3.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ci-avant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé, avec le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: M. Frantz, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 22 juillet 2013. REM/2013/1315. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109790/341.

(130133454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Amber Trust II S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.888.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-sixth day of June;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

There was held an extraordinary general meeting (hereinafter the "General Meeting") of the shareholders of AMBER TRUST II S.C.A., SICAR, société en commandite par actions, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under number B 103.888, incorporated pursuant to a deed of M^e Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, on October 22, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1186 of November 22, 2004,

and whose articles of which have been amended last time pursuant to deed of the said notary Henri HELLINCKX, residing in Luxembourg, on May 18, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1554 of July 30, 2010 (hereinafter the "Company").

The General Meeting is opened at 10.30 a.m. in the premises of Amber Trust II SCA, at 412F, Route d'Esch, L-1030 Luxembourg, under the chair of Me Simone BAIER, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg,

who appointed as secretary Madame Severine CAILTEUX-LAMBERT, employee, residing in Luxembourg.

The General Meeting elected M^e Simone BAIER, prenamed, as scrutineer.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

A That the Agenda of the meeting is the following:

1. Extension of the term of the Company until 30 June 2016 and subsequent amendment of article 3 of the articles of incorporation of the Company.

2. Miscellaneous.

B That the shareholders present or represented, the proxies of the

represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, being signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and by the public notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

C- That all shares being issued in registered form, a convening notice to the meeting was sent to each of the registered shareholders of the Company by registered mail on 30 May 2013;

D That, according to the attendance list, out of eighty seven thousand three hundred seventeen point eight two seven shares (87317.827) in issue, sixty-eight thousand six hundred point zero seven four (68600.074) shares are present or represented; this includes thirty (30) participating shares and one (1) management share;

E. That pursuant to Article 67-1 (2) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, the present meeting may only validly deliberate on the agenda, if at least 50% of the issued share capital is represented;

F. That, consequently, the present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the items of the agenda;

Then the General Meeting, after deliberation, took the following resolutions by more than two thirds of the votes and with the consent of AMBER TRUST II MANAGEMENT S.A.:

Sole resolution

The General Meeting approved the extension of the life of the Company until 30 June 2016 thereby fixing the term of the Company at 30 June 2016.

As a result thereof the General Meeting approved the amendment of article 3 of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

" **Art. 3.** The Company shall be of limited duration with a term ending on 30 June 2016."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sixième jour de juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg):

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire (ci-après, l'«Assemblée Générale») des actionnaires de AMBER TRUST II S.C.A., SICAR, société en commandite par actions ayant son siège social à Luxembourg, 412F route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.888, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant alors à Mersch, en date du 22 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1186 du 22 novembre 2004,

et dont les articles ont été modifiés pour la dernière fois suite à un acte dudit notaire Henri HELLINCKX, résidant alors à Luxembourg, en date du 18 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1554 du 30 juillet 2010 (ci-après, la «Société»).

L'Assemblée Générale est ouverte à 10:30 heures, dans les locaux de Amber Trust II S.C.A., au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg, sous la présidence de Maître Simone BAIER, Rechtsanwältin, résidant à Luxembourg,

qui nomme comme secrétaire Madame Severine CAILTEUX-LAMBERT, employée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée Générale élit Maître Simone BAIER, préqualifiée, comme scrutatrice.

Le bureau de l'assemblée étant constitué, le président déclare et demande au notaire d'établir que:

A - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Extension de la durée de la Société jusqu'au 30 juin 2016 et modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société.

2. Divers.

B - Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau ainsi que le notaire, restera annexé au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement;

C - Toutes les actions étant nominatives, les actionnaires nominatifs ont été chacun convoqués à assister à la présente assemblée générale par lettres recommandées envoyées en date du 30 mai 2013;

D - Il apparaît, selon la liste de présence, que sur les quatre-vingt-sept mille trois cent dix-sept virgule huit deux sept actions en circulation, soixante-huit mille six cent virgule zéro sept quatre actions sont présentes ou représentées; ceci inclut trente (30) actions de participation et une (1) action de commandité;

E - Conformément à l'article 67-1 (2) de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, la présente assemblée ne peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour que si au moins la moitié (50%) du capital social émis est représentée;

F - Par conséquent, la présente assemblée est valablement constituée et peut donc valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée Générale prend les résolutions suivantes par le vote affirmatif de plus de deux tiers des voix et avec l'accord de AMBER TRUST II MANAGEMENT S.A.:

Résolution unique

L'Assemblée Générale approuve l'extension de la durée de la Société jusqu'au 30 juin 2016, fixant ainsi le terme de la Société au 30 juin 2016.

Par conséquent, l'Assemblée Générale approuve la modification de l'article 3 des statuts de la Société, lequel a désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société est établie pour une durée limitée qui expire le 30 juin 2016."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. CAILTEUX-LAMBERT, S. BAIER, C. WERSANDT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juillet 2013. LAC/2013/30509. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109764/111.

(130134133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Cabot Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 18.566,48.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 176.902.

In the year two thousand and thirteen, on the first day of July.

Before us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

1) Encore Holdings Europe S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies register,

here represented by Ms. Johanna Wittek, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

2) JCF III Europe Holdings L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers Corporate Services Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman

KY1-9005, the Cayman Islands, registered with the Cayman trade and companies' register under number WK-48187, here represented by Ms. Johanna Wittek, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

3) Carat Manager Nominee Limited, a limited company incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 1 Kings Hill, Kings Hill, West Malling, Kent, ME19 4UA, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales in England under number 8478856,

here represented by Ms. Johanna Wittek, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

4) Janus Holdings Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies register,

here represented by Ms. Johanna Wittek, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

These proxies, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing persons are the shareholders (the "Shareholders") of Cabot Holdings S.à r.l., (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176902, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary in Luxembourg, on 19 April 2013, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1100 on 10 May 2013. The articles of incorporation of the Company were amended the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary in Luxembourg, on 15 May 2013, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number N° 1373 on 11 June 2013.

The appearing persons representing the whole corporate capital require the notary to enact the following resolution:

Sole Resolution

The shareholders of the Company resolve to amend article 18 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

" Art. 18.

18.1 The Total Equity Proceeds arising from a Realisation shall be allocated to the Shareholders as soon as reasonably practicable following such Realisation in the following order of priority:

18.1.1 firstly, amounts shall be paid to the Shareholders in proportion to the numbers of such Shares held by them respectively until the D Shareholders shall have received an amount equal to 110% of the amount paid up on (being the subscription cost of) the D Shares held by them;

18.1.2 secondly, amounts shall be paid to the A Shareholders, B Shareholders and C Shareholders in proportion to the numbers of A Shares, B Shares and C Shares held by them respectively until the Total Equity Proceeds allocated equal the Trigger Equity Proceeds; and

18.1.3 thirdly, all Excess Equity Proceeds shall be paid to the A Shareholders, B Shareholders and C Shareholders in proportion to the numbers of A Shares, B Shares and C Shares held by them respectively, save that an amount equal to 10% of the Excess Equity Proceeds shall be paid (out of amounts that would otherwise be paid pro rata to the A Shareholders and B Shareholders) to the C Shareholders (in addition to their pro rata entitlement) in proportion to the numbers of C Shares held by them.

18.2 For the purposes of this Article 18, the following words and expressions have the following meanings:

18.2.1 Excess Equity Proceeds: Total Equity Proceeds less Trigger Equity Proceeds;

18.2.2 Investment Cost: the aggregate of:

18.2.2.1 £ 246,324,396; and

18.2.2.2 all and any additional amounts invested in, advanced or paid to or on behalf of any member of the Group from time to time by the A Shareholders or their Related Parties (whether or not Original Investors) whether by way of share capital, loan or loan capital or any other form of financial investment or contribution (i) including any payment in respect of any obligation of any member of the Group assumed, guaranteed or indemnified by the A Shareholders or their Related Parties (but not the mere assumption of such a guarantee or indemnity or similar commitment); and (ii) excluding (A) any trade credit or credit for deferred payment terms on any consideration or fees owed by a member of the Group to an A Shareholder or Related Party thereof where goods or assets or services have been sold or provided by such A Shareholder or Related Party thereof to a member of the Group and (B) any amounts invested or consideration paid by Encore to acquire Securities and Investorco Securities under the Syndication Documents;

18.2.3 Investment Receipts: the aggregate of all cash received by the A Shareholders or Related Parties thereof (whether or not Original Investors) from any member of the Group in respect of any Securities held by them or other commitments included in the Investment Cost, including:

18.2.3.1 £6,980,890.91, which for these purposes shall be deemed to have been so received in cash by the A Shareholders on the date of the Agreement;

18.2.3.2 all interest and all other cash receipts from any preferred equity certificates as may be issued by the Company from time to time ("PECs"), received in respect of PECs subscribed or acquired as part of the Investment Cost; and

18.2.3.3 any repayments, redemptions or purchases of PECs or Shares,

but excluding (except to the extent that fees effectively represent consideration received on a Realisation) any (i) fees paid to any advisers or any Investor Directors, (ii) the arrangement fee paid on the Original Completion Date to JC Flowers & Co LLC under the Original Investment Agreement (iii) any monitoring fee permitted by the Agreement and (iv) any tax credit arising in respect of any cash receipts;

18.2.4 Realisation Date: the date on which a Realisation occurs;

18.2.5 Realisation Value:

18.2.5.1 in the case of a Flotation, the value of the equity share capital (excluding the D Shares) of the company being listed calculated as the price per share at which the shares in that company are sold or offered in connection with the Flotation (in the case of an offer for sale, being the underwritten price or, if an offer for sale by tender, the striking price under such offer or, in the case of a placing, the price at which shares are sold under the placing) multiplied by the number of Shares which would be in issue immediately following such Flotation, but excluding any Shares issued for the purpose of raising additional or replacement capital for the Company as part of the Flotation arrangements (whether to refinance the payment of loans or for any other reason whatsoever);

18.2.5.2 in the case of a Sale, the value of the issued Shares in issue at the date of completion of the Sale (including any Shares issued in the context of the Sale arrangements under options or other rights of subscription or conversion) calculated as follows, in combination where relevant:

18.2.5.2.1 if some or all of the Shares are to be sold by private treaty and the consideration is a fixed cash sum payable in full on completion of the Sale, the Realisation Value of those Shares under such Sale shall be such cash sum;

18.2.5.2.2 if the Sale consideration is partly in cash and includes the issue of securities accompanied by a cash alternative, the Realisation Value of those Shares under such Sale shall be the cash consideration (or cash alternative price) payable pursuant to such Sale;

18.2.5.2.3 if the Sale is by private treaty or public offer and the consideration is or includes the issue of securities not accompanied by a cash alternative:

(i) if the securities rank *pari passu* with a class of securities already admitted to the Official List of the UK Listing Authority or dealt with on a recognised investment exchange the Realisation Value shall be:

(a) in the case of a Sale by private treaty, the value attributed to such consideration in the related sale agreement for the terms of such offer; or

(b) in the case of a Sale by private treaty where there is no such attribution in the related sale agreement or following a public offer, as determined by reference to the value of such consideration by reference to the average middle market quotation of such securities over the five (5) Business Days prior to the day on which the offer for or intention to acquire the Company is first announced by the proposed purchaser; or

(ii) if the securities do not rank *pari passu* with such a class, the fair market value of such securities as agreed or determined in accordance with Article 18.3;

provided that:

18.2.5.2.4 if following completion of the Sale any Shareholder immediately prior to completion of the Sale will still hold Shares, the Realisation Value for such Sale shall include the value of such Shares, which shall be calculated by reference to the same value per Share as is attributed to the Shares pursuant to this Article 18.2.5 which will be sold pursuant to the Sale;

18.2.5.2.5 to the extent that the Sale includes an element of deferred consideration, then, unless otherwise agreed in writing by Investor Consent and the holders of at least 75% of the issued C Shares immediately prior to the Sale, its value shall be the present value of such deferred consideration on completion of the Sale based on a discount rate of 30% per annum and upon subsequent settlement of the deferred consideration a recalculation of the amounts to be distributed to the selling Shareholders shall take place as of that settlement date to take account of the provisions of this Article 18 and all necessary adjustments to the amounts distributed shall be duly made; and

18.2.5.2.6 to the extent that the Sale includes an element of contingent consideration which can only be ascertained by reference to the achievement of future financial targets or other conditions set out in the sale agreement or consideration which is held in escrow and not released to the selling Shareholders until after the date of the Sale then, unless otherwise agreed in writing by Investor Consent and the holders of at least 75% of the issued C Shares immediately prior to the Sale, such consideration shall be disregarded for the purposes of the calculation of the Realisation Value unless and until such contingent consideration is released to the selling Shareholders when a recalculation of the amounts to be distributed to the selling Shareholders shall take place as of that release date to take account of the provisions of this Article 18 and all necessary adjustments to the amounts distributed shall be duly made; and

18.2.5.3. in the case of a Liquidation the net distributions received by each of the Shareholders (and on the occurrence of each such distribution a recalculation of the amounts to be distributed to the Shareholders shall take place to take account of the provisions of this Article 18 and all necessary adjustments to the amounts distributed shall be duly made);

18.2.6 Relevant Date: the Realisation Date or (where relevant to a calculation after that date prescribed in this Article 18) that later date as the context may require;

18.2.7 Total Equity Proceeds: the Realisation Value of a Realisation less all costs and expenses reasonably incurred by Shareholders in connection with the Realisation;

18.2.8 Total Fund Return: shall be calculated as follows:

18.2.8.1 In respect of each full and/or partial month from the Original Completion Date to the Relevant Date inclusive there shall be ascertained:

18.2.8.1.1 the total amount in cash of the Investment Cost that month; and

18.2.8.1.2 the total amount in cash of the Investment Receipts that month,

and the figure (positive or negative) which results from deducting the amount calculated under Article 18.2.8.1.1 from the amount calculated under Article 18.2.8.1.2 above is referred to below as the "cash flow for that month";

18.2.8.2 For the purpose of this Article 18.2.8 in calculating the cash flow for that month in which the Relevant Date arises, the A Shareholders and their Related Parties (whether or not Original Investors) shall be deemed to have received in cash on that day, and accordingly there shall be included in the figure to be ascertained under Article 18 2.8.2.1:

18.2.8.2.1 that proportion of the Realisation Value which would be attributable to the A Shares held by the A Shareholders and their Related Parties (whether or not Original Investors) immediately prior to the Realisation; and

18.2.8.2.2 the amount paid on the Relevant Date by any member of the Group or, by a purchaser or connected party of a purchaser in the case of a Sale, to the A Shareholders and their Related Parties or other persons to whom any such PECs or loans have been transferred prior to the Relevant Date (whether or not Original Investors) in repayment of or in consideration for the transfer of any PECs or other loans advanced to any member of the Group by the A Shareholders and their Related Parties (whether or not Original Investors), together with any accrued interest and other costs payable to the A Shareholders and their Related Parties and any such transferees (whether or not Original Investors) on repayment or in consideration for the transfer of such PECs and/or loans;

18.2.8.3 The Total Fund Return is "r" where "r" is the percentage per annum (expressed to 5 decimal places where 1 = 100%) such that the sum of the amounts calculated in accordance with the following formula and ascertained pursuant to this Article 18.2.8 for each full or partial month from the Completion Date to the Relevant Date, inclusive, is zero:

$$C / (1 + r)^n$$

where

C = cash flow for that month

n = (t-1)/12

t = 1 in respect of dates between the Completion Date and the last day of the calendar month in which the Completion Date falls, 2 in respect of dates in the subsequent calendar month, 3 in respect of dates in the next subsequent calendar month, and so on, and the last period ends on the Relevant Date (or if later and relevant for the purposes of this article upon the receipt of the final consideration after completion of a Sale); and

18.2.9 Trigger Equity Proceeds: the lowest Total Equity Proceeds which (together with other Investment Receipts) result in both the following being achieved:

18.2.9.1 a Total Fund Return of 30%; and

18.2.9.2 the aggregate of the Investment Receipts from (and including) the Completion Date until (and including) the Relevant Date being equal to Investment Cost for that period multiplied by 2.25.

18.3 If there arises any dispute as to the calculation of Realisation Value or Total Fund Return or any other matter relating to the operation of this Article, the matter shall, on the application of the Investor Majority or a Manager Majority, be determined by a valuer in accordance with the procedure set out in the Agreement.

18.4 If a Deemed Realisation (as defined in the Agreement) takes place in terms that this Article 18 applies, the provisions of this Article 18 shall be applied (in the manner provided in the Agreement) with reference to that Deemed Realisation."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le premier juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

(1) Encore Holdings Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, non encore inscrite au registre de commerce et des sociétés, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par Johanna Wittek, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé

(2) JCF III Europe Holdings L.P., un limited partnership organisé et existant sous les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social au Walkers Corporate Services Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Caïman KY1-9005, Îles Caïmans, enregistré auprès du registre de commerce et des sociétés des Îles Caïmans sous le numéro WK-48187,

ici représenté par Johanna Wittek, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé

(3) Carat Manager Nominee Limited, une limited company organisée et existant sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 1 Kings Hill, Kings Hill, West Malling, Kent, ME19 4UA, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registre des Sociétés pour l'Angleterre et le Pays de Galle en Angleterre sous le numéro 8478856,

ici représentée par Johanna Wittek, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

(4) Janus Holdings Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, non encore inscrite au registre de commerce et des sociétés, ayant son siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par Johanna Wittek, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Les procurations paraphées "ne varietur" par les comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes sont les associés (les «Associés») de Cabot Holdings S.à r.l., (la "Société") une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le nombre B 176902, constituée en date du 19 avril 2013 suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 110 en date du 10 mai 2013. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire à Luxembourg, en date du 15 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro N° 1373 en date du 11 juin 2013.

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Résolution Unique

Les associés de la Société décident de modifier article 18 des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

« Art. 18.

18.1 Les Recettes Totales de Capital générés par une Réalisation seront alloués aux Associés dès que raisonnablement possible à la suite de cette Réalisation et dans l'ordre de priorité suivant:

18.1.1 premièrement, les montants seront distribués aux Associés proportionnellement au nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent respectivement jusqu'à ce que les Associés D aient reçu un montant égal à 110% du montant payé (étant le coût de souscription) pour les Parts Sociales D qu'ils détiennent;

18.1.2 deuxièmement, les montants seront distribués aux Associés A, Associés B et Associés C proportionnellement au nombre de Parts Sociales A, Parts Sociales B et Parts Sociales C qu'ils détiennent respectivement jusqu'à ce que les Recettes Totales de Capital alloués égalent les Trigger Equity Proceeds; et

18.1.3 troisièmement, tous les Excess Equity Proceeds seront payés aux Associés A, Associés B et Associés C proportionnellement au nombre de Parts Sociales A, Parts Sociales B et Parts Sociales C qu'ils détiennent respectivement, sauf qu'un montant égal à 10% des Excess Equity Proceeds sera distribué (sur un montant qui aurait autrement été payé au pro rata entre Associés A et Associés B) aux Associés C (en plus de leur droit au pro rata) proportionnellement au nombre de Parts Sociales C qu'ils détiennent.

18.2 Aux fins de cet Article 18, les mots et expressions mentionnés ci-dessous auront les significations suivantes:

18.2.1 Excess Equity Proceeds: Recettes Totales de Capital moins les Trigger Equity Proceeds;

18.2.2 Coût d'Investissement: le total de:

18.2.2.1 GBP 246,324,396; et

18.2.2.2 tout et chaque montant additionnel investi, avancé ou payé à ou au nom de tout membre du Groupe à tout moment par les Associés A ou leurs Parties Liées (qu'ils soient ou non des Investisseurs Initiaux) soit par voie de capital social, prêt ou capitaux d'emprunt ou toute autre forme d'investissement financier ou d'apport (i) incluant tout paiement relatif à toute obligation de tout membre du Groupe prise en charge, garantie ou indemnisée par les Associés A ou leurs Parties Liées (et non la seule prise en charge d'une telle garantie ou indemnité ou engagement semblable); et (ii) excluant (A) tout crédit commercial ou crédit pour conditions de paiement différé sur toute rémunération ou frais dû par un membre du Groupe à un Associé A ou une Partie Liée à lui où les biens, actifs ou services ont été vendus ou fournis par cet Associé A ou Partie Liée à un membre du Groupe et (B) tout montant investi ou contrepartie payée par Encore pour acquérir des Securities et des Securities Investorco en vertu des Contrats de Syndication;

18.2.3 Recettes d'Investissement: le montant total de tout le numéraire reçu par les Associés A ou les Parties Liées (qu'ils soient ou non des Investisseurs Initiaux) de la part de tout membre du Groupe relativement à toutes Securities qu'ils détiennent ou autres engagements inclus dans le Coût d'Investissement, y inclus:

18.2.3.1 GBP 6.980.860.91 qui sont réputés avoir été ainsi reçus en numéraire par les Associés A le jour de la date du Contrat.

18.2.3.2 tout intérêt ou autre recette monétaire provenant des preferred equity certificates pouvant être émises par la Société à tout moment («PECs»), perçus relativement aux PECs souscrits ou acquis dans le cadre du Coût d'Investissement; et

18.2.3.3 tout remboursement, rachat ou achat de PECs ou Parts Sociales,

mais excluant (sauf dans la mesure où les frais représentent effectivement la rémunération perçue sur une Réalisation) tout (i) frais payé à tout conseiller ou tout Investor Director, (ii) toute commission d'arrangement payé à la Original Completion Date à JC Flowers & Co LLC en vertu du Contrat d'Investissement Initial, (iii) tout frais de surveillance permis par le Contrat et (iv) tout crédit d'impôt provenant de toute recette monétaire;

18.2.4 Date de Réalisation: date à laquelle une Réalisation se produit;

18.2.5 Valeur de Réalisation:

18.2.5.1 dans le cas d'une Flotation, la valeur du capital social (hors Parts Sociales D) de la société qui sera cotée calculée au prix par part sociale auquel les parts sociales dans cette société sont vendues ou offertes en rapport avec la Flotation (dans le cas d'une offre de vente, étant le prix garanti ou, dans le cas d'une offre publique d'achat, le prix en vertu de cette offre ou, dans le cas d'une mise sur le marché, le prix auquel les parts sociales sont vendues conformément à la mise sur le marché) multipliée par le nombre de Parts Sociales qui seraient en circulation immédiatement après cette Flotation, mais à l'exception de toute Part Sociale émises dans le but de lever des capitaux additionnels ou de remplacement pour la Société dans le cadre des arrangements de la Flotation (soit pour refinancer le paiement de prêts ou pour toute autre raison);

18.2.5.2 dans le cas d'une Sale («Vente»), la valeur des Parts Sociales émises à la date de la réalisation de la Vente (y compris toute Part Sociale émise dans le contexte des arrangements de la Vente en vertu des options ou d'autres droits de souscription ou de conversion) calculée de la manière suivante, en combinaison, le cas échéant:

18.2.5.2.1 si certaines ou toutes les Parts Sociales sont vendues de gré à gré et que le montant de la Vente est un montant fixe en numéraire payable en totalité à la réalisation de la Vente, la Valeur de Réalisation de ces Parts Sociales dans le cas de cette Vente correspondra à ce montant en numéraire;

18.2.5.2.2 si le montant de la Vente est partiellement en numéraire et comprend l'émission de titres accompagnée d'une alternative en numéraire, la Valeur de Réalisation de ces Parts Sociales dans le cadre de cette Vente correspondra au montant en numéraire (ou un prix alternatif en numéraire) payable à la suite de cette Vente;

18.2.5.2.3 si la Vente se fait de gré à gré ou par offre publique et que son montant est ou inclut l'émission de titres non accompagnée d'une alternative en numéraire:

(i) si les titres ont le même rang qu'une classe de titres déjà admise sur la Official List of the UK Listing Authority ou traitée sur une bourse de valeurs reconnue, la Valeur de Réalisation sera:

(a) dans le cas d'une Vente de gré à gré, la valeur attribuée à ce montant dans le contrat de vente y relatif selon les modalités de cette offre; ou

(b) dans le cas d'une Vente de gré à gré pour laquelle aucune telle attribution n'est prévue dans le contrat de vente y relatif ou à la suite d'une offre publique, tel que déterminé par référence à la valeur de ce montant en fonction du cours total des marchés intermédiaires de ces titres pendant les cinq (5) Business Days qui précèdent le jour auquel l'offre ou l'intention d'acquérir la Société est annoncé pour la première fois par l'acquéreur proposé; ou

(ii) si les titres n'ont pas le même rang que cette classe de parts sociales, la juste valeur marchande de ces titres telle que convenue ou déterminée conformément à l'article 18.3;

à condition que:

18.2.5.2.4 si à la suite de la réalisation de la Vente tout Associé détient encore des Parts Sociales immédiatement avant la réalisation de la Vente, la Valeur de Réalisation de cette Vente inclura la valeur de ces Parts Sociales qui sera calculée en fonction de la même valeur par Part Sociale que celle attribuée aux Parts Sociales conformément à l'Article 18.2.5 qui seront vendus à la suite de la Vente;

18.2.5.2.5 dans le cas où la Vente inclut un élément de rémunération différée, sauf accord contraire écrit par le Investor Consent et les détenteurs d'au moins 75% des Parts Sociales C émises immédiatement avant la Vente, sa valeur sera la valeur actuelle de cette rémunération différée à la réalisation de la Vente basée sur un taux d'actualisation de 30% par an et dès le règlement ultérieur de la rémunération différée, un nouveau calcul des montants à distribuer aux Associés vendeurs s'effectuera à la date de ce règlement pour tenir compte des dispositions de l'Article 18 et tous les ajustements aux montants distribués seront dûment effectués; et

18.2.5.2.6 dans la mesure où la Vente inclut un élément de contrepartie conditionnelle qui peut seulement être déterminé par rapport à la réalisation de futurs objectifs financiers ou d'autres conditions décrites dans le contrat de vente ou de contrepartie mise sur un compte bloqué et ne seront pas payés aux Associés vendeurs jusqu'après la date de la Vente alors, sauf accord contraire écrit par le Investor Consent et les détenteurs d'au moins 75% des Parts Sociales C émises immédiatement avant la Vente, cette contrepartie ne sera pas prise en considération aux fins du calcul de la Valeur de Réalisation à moins et jusqu'à ce que cette contrepartie conditionnelle soit payée aux Associés vendeurs et alors un nouveau calcul des montants à distribuer aux Associés vendeurs s'effectuera à la date de ce paiement pour tenir compte des dispositions de l'Article 18 et tous les ajustements aux montants distribués seront dûment effectués; et

18.2.5.3. dans le cas d'une Liquidation, les distributions nettes reçues par chacun des Associés (et dans le cas d'une telle distribution par chacun d'eux, un nouveau calcul des montants à distribuer aux Associés s'effectuera pour tenir compte des dispositions de l'Article 18 et tous les ajustements aux montants distribués seront dûment effectués).

18.2.6 Date Appropriée: la Date de Réalisation ou (si approprié pour un calcul après cette date prévue à l'Article 18) cette date ultérieure, selon le contexte;

18.2.7 Recettes Totales de Capital: la Valeur de Réalisation d'une Réalisation moins tous les coûts et dépenses raisonnablement engagés par les Associés en rapport avec la Réalisation;

18.2.8 Rendement Total du Fonds: sera calculé de la manière suivante:

18.2.8.1 en ce qui concerne chaque mois plein et/ou partiel à partir de la Original Completion Date jusqu'à la Relevant Date, il sera déterminé:

18.2.8.1.1 le montant total en numéraire des Investment Cost de ce mois; et

18.2.8.1.2 le montant total en numéraire des Investments Receipts de ce mois,

et le chiffre (positif ou négatif) résultant de la soustraction du montant calculé à l'Article 18.2.8.1.1 au montant calculé à l'Article 18.2.8.1.2 ci-dessus est dénommé le «flux de trésorerie du mois»;

18.2.8.2 Aux fins de l'Article 18.2.8 et en calculant le flux de trésorerie du mois correspondant à la Relevant Date, les Investors seront supposés avoir reçu un montant en numéraire à cette date qui devra par conséquent être inclus dans le chiffre déterminé à l'article 18.2.8.2.1:

18.2.8.2.1 la proportion de la Valeur de Réalisation qui serait attribuable aux Parts Sociales A détenues par les Associés A et leurs Parties Liées (qu'ils soient ou non des Investisseurs Initiaux) immédiatement avant la Réalisation; et

18.2.8.2.2 le montant payé à la Relevant Date par tout membre du Groupe ou par un acheteur ou une partie liée à un acheteur dans le cas d'une Vente, aux Associés A ou leurs Parties Liées ou aux personnes à qui ces PECs ou prêts ont été transférés avant la Date Appropriée (qu'ils soient ou non des Investisseurs Initiaux) en remboursement de ou en contrepartie du transfert de tous PECs ou d'autres prêts avancés à tout membre du Groupe par les Associés A et leurs Parties Liées et tout cessionnaire (qu'ils soient ou non des Investisseurs Initiaux), ainsi que tout intérêt couru et d'autres coûts payables aux Associés A et leurs Parties Liées (qu'ils soient ou non des Investisseurs Initiaux) sur le remboursement ou en contrepartie du transfert de ces PECs et/ou prêts;

18.2.8.3 le Rendement Total du Fonds est «r» où «r» correspond au pourcentage par an (exprimé à 5 chiffres après la virgule où 1=100%) tel que la somme des montants calculés conformément à la formule suivante et déterminés en vertu de l'article 18.2.8 pour chaque mois plein ou partiel à partir de la Date d'Accomplissement jusqu'à la Date Appropriée, incluse, est zéro:

$$C / (1 + r)^n$$

où

C = flux de trésorerie pour le mois

N = (t-1)/12

t = 1 pour ce qui est des dates entre la Date de Réalisation et le dernier jour du mois civil sur lequel la Date de Réalisation tombe, 2 en ce qui concerne les dates dans le mois civil suivant, 3 en ce qui concerne les dates dans le premier mois civil suivant, et ainsi de suite, la dernière période se terminant à la Date Appropriée (ou si cette date est postérieure et pertinente aux fins de cet article dès réception de la rémunération finale après la réalisation de la Vente); et

18.2.9 Trigger Equity Proceeds: les Recettes Totales de Capital les plus basses qui (ainsi qu'avec d'autres Recettes d'Investissements) résultent des deux points suivants:

18.2.9.1 un Rendement Total du Fonds de 30%; et

18.2.9.2 le total des Recettes d'Investissements à compter (et comprenant) la Date de Réalisation jusqu'à (et comprenant) la Relevant Date équivalent au Coût d'Investissement pour cette période multipliée par 2,25.

18.3 dans le cas où des différends quant au calcul de la Valeur de Réalisation ou du Rendement Global du Fonds ou de tout autre sujet relatif à l'application de cet Article, le sujet sera, sur l'application de la investor Majority ou de la Manager Majority, déterminé par une tierce personne conformément à la procédure décrite dans le Contrat.

18.4 si une Deemed Realisation (telle que définie dans le Contrat) s'effectue de sorte que appliqués par cet Article 18 s'applique, les dispositions de cet Article 18 s'appliqueront (de la manière décrite dans le Contrat) par rapport à cette Réalisation Estimée.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connue du notaire par son nom de famille, son prénom, son statut civil et son adresse, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Wittek, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 juillet 2013. Relation: EAC/2013/8798. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santoni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013109852/380.

(130133206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

D+H S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 179.094.

STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fourth day of July.

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

D+H Ltd, a corporation governed by the laws of Ontario, having its registered office at 939 Eglinton Avenue East, Suite 201, Toronto, ON, CAN, M4G 4H7, registered with the trade and companies register of Ontario under number 1840733, (the Sole Shareholder),

here represented by Nina Tang, avocate, whose professional address is at Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

The power of attorney, after signature ne variatur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is D+H S.à r.l.. The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations as well as the financing of any company belonging to the Company's same group of companies. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control and financing of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital of the Company amounts to twenty-five thousand US dollars (USD 25,000) and is represented by:

(i) Twenty-five thousand (25,000) ordinary shares (Ordinary Shares), having a nominal value of one United States Dollars (USD 1) each, all subscribed and fully paid up; and

(ii) Zero (0) mandatory redeemable preferred shares with a nominal value of one United States Dollars (USD 1) each, which are redeemable in accordance with these Articles (the MRPS, and together with the Ordinary Shares, the Shares).

5.2. The share capital (Ordinary Shares and MRPS) may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. The shareholders may decide to create reserves and/or share premium accounts (including an account 115 "compte des apports des actionnaires non rémunérés par des titres" as defined in the Luxembourg Standard Chart of Accounts defined in the Grand Ducal Regulation of 10 June 2009 (the Account 115)) which may be connected to one or several classes of Shares.

5.4. The holders of the Ordinary Shares will be exclusively entitled to any and all rights attached to the share premium or the Account 115 (if any) attached to the Ordinary Shares. The holders of MRPS will be exclusively entitled to any and all rights attached to the share premium or the Account 115 (if any) attached to the MRPS.

5.5. All MRPS are issued in the form of redeemable shares and the redemption of the MRPS can only be made in accordance with applicable Luxembourg law by means of sums available for distribution pursuant to Luxembourg law (distributable funds, inclusive of any reserve established with funds received by the Company) or proceeds of a new issue made for the redemption purpose pursuant to a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. Provided that such redemption is allowed under Luxembourg law, the MRPS will be redeemed pursuant to the following terms and conditions:

(i) the Company shall redeem all of the MRPS then in issue upon expiry of a ten (10) years period from the date on which the MRPS are issued (the Final Mandatory Redemption Date), provided that such redemption does not prevent the Company from paying any and all of its obligations which rank senior to the MRPS when they fall due. If this condition

is not met, the Final Mandatory Redemption Date will be extended until the Company is again in a position to pay any and all its obligations ranking senior to the MRPS when they fall due;

(ii) notwithstanding the Final Mandatory Redemption Date and at any time before such date, any holder of MRPS is entitled to request the redemption of all or part of the MRPS with prior written notice of 8 calendar days to the Company, provided that any and all amounts due and payable pursuant to any and all obligations of the Company whether secured or unsecured which rank prior to the MRPS are paid prior to such redemption; and

(iii) the redemption price of the MRPS to be redeemed will be equal to the nominal value of the redeemed MRPS, plus any outstanding share premium or amounts booked in Account 115 (if any) attached to the MRPS and that is attributable to the MRPS so redeemed, plus any accrued but unpaid cumulative preferred dividend attached to the redeemed MRPS.

5.6. Redeemed MRPS will be cancelled forthwith after redemption and by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders.

5.7. All MRPS are issued in the form of convertible shares into Ordinary Shares. MRPS may be converted into Ordinary Shares pursuant to the following conditions:

(i) Notwithstanding the Final Mandatory Redemption Date, the holder of MRPS may at any time before such date, and the Company may at any time, request (in one or several occasions) in writing to convert in Ordinary Shares all or part of the MRPS; and

(ii) Each MRPS will be converted into a fixed number of Ordinary Shares equal to the par value of one MRPS plus any unpaid cumulative preferred dividends attached to such MRPS, divided by the fair market value of one Ordinary Share on the date of conversion (which in any case shall not be less than the nominal value of this Ordinary Share). Any share premium or any other reserve (including Account 115) attached to the converted MRPS shall be converted into the corresponding share premium or reserve (including Account 115) attached to the Ordinary Shares so issued. No decimal of shares will be issued. The Board (as defined below) may (in case of decimals) round down the number of Ordinary Shares to be issued to the closest integer number.

5.8. In case of a distribution of contributions to share capital, the MRPS share capital must be fully reimbursed first before any such share capital distribution is made relating to the Ordinary Shares; and in case of a distribution of share premium reserves (or amounts booked in Account 115), the share premium (or amounts booked in account 115) attached to the MRPS must be fully reimbursed first before any such distribution is made relating to the Ordinary Shares.

5.9. The MRPS will rank junior to all debts incurred by the Company but will rank senior to the Ordinary Shares for the matters set forth in article 17 below.

Art. 6. Shares.

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2. The ownership of Shares will be evidenced by the due registration in the Shares' registers of the Company.

6.3. The Shares are freely transferable among shareholders.

6.4. Where the Company has a sole Shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

6.5. A Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.7. A register of Shares is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

8.1. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.2. Powers of the Board

(a) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(b) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.3. Procedure

(a) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(b) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(c) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(d) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(e) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(f) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(g) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.4. Representation

(a) The Company shall be bound towards third parties by the joint signature of any two (2) managers and, in case the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(b) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. General Meetings of shareholders

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions. Powers and voting rights

(a) Each Ordinary Share entitles the holder to one (1) vote.

(b) The MRPS do not entitle their holder to vote unless the Company has more than one shareholder, in which case each MRPS shall entitle the holder to one (1) vote.

(c) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.1(c), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(d) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

Art. 12. Notices, Quorum, Majority and Voting procedures.

12.1. The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

12.2. Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

12.3. When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

12.4. General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

12.5. If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

12.6. A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

12.7. Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

12.8. The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

12.9. Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

12.10. Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):

13.1.1 the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

13.1.2 any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

13.1.3 the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and Approval of annual accounts.

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its manager and sole shareholder to the Company.

14.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

14.5. if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

14.6. if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

14.7. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held at the registered office on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 15. Auditors.

15.1. When so required by law or if so decided by the shareholders, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

15.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25) or if so decided by the shareholders, the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 16. Profits.

16.1. Allocation of profits

16.1.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.1.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend in accordance with this article 16.

16.1.3 No dividend right shall be conferred until one of the three following events occurs:

a) an annual or interim dividend is declared payable;

b) the MRPS are redeemed by the Company or redeemed by the MRPS holders; or

c) the Company is liquidated.

16.1.4 In addition, a dividend payment will not be approved if at the time of such deliberation the Company does not have sufficient liquid assets to cover its expenses and its due and payable obligations in light of such proposed dividend.

16.1.5 The MRPS shall carry a cumulative preferential dividend entitlement which shall accrue daily equal to the percentage rate agreed with the tax administration and based on a transfer pricing study computed prorata temporis on the nominal value of the MRPS and on the attached MRPS share premium or account 115 (if any).

The MRPS shall have no other rights to participate in the profits of the Company.

16.1.6 Any surplus left after the payment of the cumulative preferential dividend according to article 16.1.5 shall be distributed to the holder of Ordinary Shares (on a pro rata basis) or allocated to a reserve account or carried forward pursuant to a resolution of the shareholders.

16.1.7 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) Interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company;
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company; and
- (vi) such distribution is made in accordance with the articles 16.1.5 and 16.1.6.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2. After payment of all third party and shareholder debts and liabilities of the company or deposit of any funds to that effect, the holder(s) of MRPS will be entitled to an amount payable in cash or in kind equal to the reimbursement of the MRPS nominal value, plus any outstanding share premium (or amounts booked in the Account 115) attached to these MRPS and any accrued cumulative preferred dividend unpaid or not declared.

17.3. After the payments under article 17.2 above, any surplus will be paid to the holders of Ordinary Shares in proportion to the percentage of the ordinary share capital and related share premium held by each of them in the Company.

VIII. General provisions

Art. 18. General provisions.

18.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders' Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

18.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31st) of December 2013.

Subscription and Payment

The Sole Shareholder, aforementioned, represented as stated above, declares to subscribe to twenty-five thousand (25,000) Ordinary Shares, having a par value of one United States Dollars (USD 1) each and to fully pay up such Ordinary Shares by a contribution in cash to be allocated to the Ordinary Shares share capital account of the Company.

The amount of twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000) is at the Company's disposal.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Brian Scott Kyle, Chief Financial Officer, born on 13 November 1964 in Toronto, Canada, having his professional address at 939 Eglinton Avenue East, Suite 201, Toronto, ON, CAN, M4G 4H7, as class A manager;
- Patrick Damien Warde, Independent Director/Manager, born on 19 February 1950 in Galway, Ireland, 22 rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, as class B manager; and
- Livio Gambardella, Client Director, born on 2 December 1975 in Terlizzi, Italy, having his professional address at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, as class B manager.

2. The registered office of the Company is located at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version shall prevail.

Whereof, this notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatrième jour de juillet.

Par devant le soussigné, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Elzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

D+H Ltd, une société gouvernée par le droit de l'Ontario, dont le siège social est établi au 939 Eglinton Avenue East, Suite 201, Toronto, ON, CAN, M4G 4H7, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés d'Ontario sous le numéro 1840733 (l'Associé Unique),

ici représenté par Nina Tang, avocate, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

La procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée, qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est D+H S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est d'acquérir des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et gérer ces participations ainsi que le financement de toute société appartenant au même groupe de sociétés que la Société. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments juridiques nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société s'élève à vingt-cinq mille dollars US (USD 25.000) et est représenté par:

(i) Vingt-cinq mille (25.000) parts sociales ordinaires (les Parts Ordinaires), ayant une valeur nominale de un dollar US (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées; et

(ii) Zéro (0) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables, ayant une valeur nominale de un dollar US (USD 1) chacune, rachetables conformément aux présents Statuts (les PSPOR et avec les Parts Ordinaires, les Parts).

5.2. Le capital social (Parts Ordinaires et PSPOR) peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Les associés peuvent décider de créer des réserves et/ou des comptes de prime d'émission (notamment un compte 115 "compte des apports des actionnaires non rémunérés par des titres" tel que défini dans le Plan Comptable Normalisé défini dans le règlement grand-ducal du 10 juin 2009 (le Compte 115)) attaché à une ou plusieurs classes de Parts.

5.4. Les propriétaires des Parts Ordinaires auront le droit exclusif de tous les droits attachés à la prime d'émission ou au Compte 115 (le cas échéant) attaché aux Parts Ordinaires. Les propriétaires des PSPOR auront le droit exclusif de tous les droits attachés à la prime d'émission et au Compte 115 (le cas échéant) attaché au PSPOR.

5.5. Toutes les PSPOR sont émises sous la forme de parts sociales rachetables et le rachat des PSPOR ne peut être fait que conformément à la loi luxembourgeoise applicable par voie de sommes disponibles pour la distribution selon la loi luxembourgeoise (fonds distribuables, y compris toute réserve établie avec les fonds reçus par la Société) ou les produits d'une nouvelle émission faite pour le rachat suivant une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés. A la condition qu'un tel rachat est autorisé selon la loi luxembourgeoise, les PSPOR seront rachetées suivant les termes et conditions suivants:

(i) la Société peut racheter tous les PSPOR encore en circulation à l'expiration de la période de dix (10) ans depuis la date à laquelle les PSPOR sont émis (la Date de Rachat Obligatoire Finale), à condition que ce rachat n'empêche pas la Société de payer tout ou partie de ses obligations qui sont prioritaires aux PSPOR lorsqu'elles arrivent à échéance. Si cette condition n'est pas remplie, la Date de Rachat Obligatoire Finale sera prolongée jusqu'à ce que la Société soit à nouveau en mesure de payer toutes ces obligations qui sont prioritaires aux PSPOR lorsqu'elles arrivent à échéance;

(ii) nonobstant la Date de Rachat Obligatoire Finale et à tout moment avant cette date, tout propriétaire de PSPOR est en droit de demander le rachat de tout ou partie des PSPOR avec un préavis écrit de 8 jours calendaires à la Société, à condition que toutes ou partie des sommes échues et exigible conformément à toutes les obligations de la Société avec ou sans garantie qui sont prioritaires aux PSPOR soient payés avant le rachat; et

(iii) le prix de rachat des PSPOR devant être rachetées doit être égal à la valeur nominale des PSPOR rachetées, plus toutes primes d'émission en circulation ou les montants comptabilisés dans le Compte 115 (le cas échéant) attachés aux PSPOR et qui est attribuable aux PSPOR ainsi rachetées, plus tout dividende préférentiel cumulatif couru mais impayé aux PSPOR rachetées.

5.6. Les PSPOR rachetées seront annulées immédiatement après le rachat et par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

5.7. Tous les PSPOR sont émises sous la forme de parts sociales convertibles en Parts Ordinaires. Les PSPOR peuvent être converties en Parts Ordinaires aux conditions suivantes:

(i) Nonobstant la Date de Rachat Obligatoire Finale, les propriétaires de PSPOR peuvent à tout moment avant cette date, et la Société peut à tout moment, demander (en une ou plusieurs fois) par écrit de convertir en Parts Ordinaires tout ou partie des PSPOR; et

(ii) Chaque PSPOR sera convertie en un nombre fixe de Parts Ordinaires égal à la valeur nominale d'une PSPOR plus tout dividende préférentiel cumulé impayé attaché à ce PSPOR, divisé par la valeur juste de marché d'une Part Ordinaire à la date de la conversion (qui dans tous les cas ne peut être inférieure à la valeur nominale de ladite Part Ordinaire). Toute prime d'émission ou tout autre réserve (notamment le Compte 115) attachées aux PSPOR converties seront converties en une prime d'émission ou en une réserve correspondante (notamment le Compte 115) attachées aux Parts Ordinaires ainsi émises. Aucune fraction de parts sociales ne sera émise. Le Conseil (tel que défini ci-dessous) peut (en cas de fraction) arrondir au nombre entier inférieur le nombre le plus proche des Parts Ordinaires à émettre.

5.8. Dans le cadre d'une distribution d'apports au capital social, les PSPOR devront être intégralement remboursées en premier avant toute distribution de capital social se rapportant aux Parts Ordinaires, et en cas d'une distribution de réserves de prime d'émission (ou des montants comptabilisés au Compte 115), la prime d'émission (ou les montants comptabilisés au Compte 115) attachés aux PSPOR devront être intégralement remboursées en premier avant toute distribution se rapportant aux Parts Ordinaires.

5.9. Les PSPOR se classent après les dettes contractées par la Société mais se classent avant les Parts Ordinaires pour les affaires énoncées à l'article 17 ci-dessous.

Art. 6. Parts.

6.1. Les Parts sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part.

6.2. La propriété des Parts est démontrée par une inscription dans le registre des Parts de la Société.

6.3. Les Parts sont librement cessibles entre associés.

6.4. Lorsque la Société a un associé unique, les Parts sont librement cessibles aux tiers.

6.5. Une cession de Parts ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Pour tout autre point, il sera fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.7. Un registre des Parts est tenu au siège social et peuvent être consultés à la demande de chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux classes différentes, soit un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.2. Pouvoirs du Conseil de gérance

(a) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(b) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.3. Procédure

(a) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(b) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(c) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(d) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(e) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la résolution. Les décisions du Conseil sont consignées

dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(f) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(g) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engageant la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.4. Représentation

(a) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants et, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, par les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.

(b) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Assemblées générales des associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés. Pouvoirs et droits de vote

(a) Chaque Part donne droit à son propriétaire à un (1) vote.

(b) Les PSPOR ne confèrent pas de droit de vote à leur propriétaire à moins que la Société n'ait plus d'un associé, dans ce cas chaque PSPOR confère un (1) vote à son propriétaire.

(c) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1.1 (c), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(d) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (les Résolutions Ecrites des Associés).

Art. 12. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

12.1. Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

12.2. Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

12.3. Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

12.4. Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

12.5. Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

12.6. Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas nécessairement être associé), afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

12.7. Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

12.8. Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

12.9. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

12.10. Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 13. Associé unique.

13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

13.1.1 l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

13.1.2 toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

13.1.3 les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Supervision

14. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

14.1 L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants et de l'associé unique envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

14.4 Le bilan et les comptes de profits et pertes doivent être approuvés de la manière suivante:

14.5 Si le nombre des associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois suivants la clôture de l'exercice social soit (a) lors de l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue) ou (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

14.6 Si le nombre des associés de la Société excède vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle sera tenue au siège social le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

15. Réviseurs d'entreprises agréés.

15.1 Dans les cas prévus par la loi ou s'il en est décidé ainsi par les associés, les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les Associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, le cas échéant, et fixent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

15.2 Si le nombre des associés de la Société excède vingt-cinq (25) ou s'il en est décidé ainsi par les associés, les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs commissaires, sauf si la loi exige la nomination d'un ou de plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination lors de l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

16. Bénéfices.

16.1 Affectation des bénéfices

16.1.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.1.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, conformément au présent article 16.

16.1.3 Aucun dividende ne sera octroyé jusqu'à ce que l'un des trois événements suivants se produisent:

- (a) un dividende annuel ou intérimaire est déclaré exigible;
- (b) les PSPOR sont rachetées par la Société ou rachetées par les propriétaires de PSPOR; ou
- (c) la Société est liquidée.

16.1.4 En outre, le paiement d'un dividende ne sera pas approuvé si au moment de la délibération la Société ne dispose pas de liquidités suffisantes pour couvrir ses dépenses et ses obligations payables à la lumière de ce dividende proposé.

16.1.5 les PSPOR portent un dividende préférentiel cumulatif qui s'accumule quotidiennement correspondant au taux agréé avec l'administration fiscale Luxembourgeoise and basé sur une étude de "transfer pricing" calculé au prorata temporis sur la valeur nominale des PSPOR et de la prime d'émission PSPOR attachée ou du Compte 115 (le cas échéant).

Les PSPOR n'auront pas d'autres droits de participation aux bénéfices de la Société.

16.1.6 Tout excédent restant après le paiement du dividende cumulatif préférentiel selon l'article 16.1.5 sera reversé aux propriétaires des Parts Ordinaires (au prorata) ou alloué à un compte de réserve ou reporté suivant une résolution des associés.

16.1.7 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (a) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (b) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (c) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

- (d) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés;
- (e) lorsque les dividendes intérimaires versés excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser le surplus à la Société; et
- (f) cette distribution doit être faite conformément aux articles 16.1.5 et 16.1.6.

VI. Dissolution - Liquidation

17. Dissolution - Liquidation.

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2 Après paiement des dettes et passifs des associés envers les tiers ou les dépôts de fonds à cet effet, le(s) propriétaire(s) de PSPOR aura(ont) droit à un montant payable en numéraire ou en nature égal au remboursement de la valeur nominale des PSPOR, plus toute prime d'émission en circulation (ou les montants comptabilisés au Compte 115) attachée à ces PSPOR et de tout dividende préférentiel cumulatif couru mais non payé ou déclaré.

17.3 Après les paiements effectués sous l'article 17.2 ci-dessus, tout surplus sera payé aux propriétaires des Parts Ordinaires en proportion du pourcentage du capital social ordinaire et de la prime d'émission attachée détenue par chacun d'entre eux dans la Société.

VII. Dispositions Générales

18. Dispositions générales.

18.1 Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, par e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, les résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et les Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi applicable et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente et un (31) décembre 2013.

Souscription et Libération

L'Associé Unique, précité, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt-cinq mille (25,000) Parts Ordinaires, ayant une valeur nominale de un dollar US (USD 1) chacune et de libérer intégralement les Parts Ordinaires par un apport en numéraire affecté au compte de capital social des Parts Ordinaires de la Société.

Le montant de vingt-cinq mille dollars (USD 25,000) est à la disposition de la Société.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Brian Scott Kyle, en tant que gérant de catégorie A, né le 13 novembre 1964 à Toronto, Canada, directeur financier, ayant son adresse professionnelle au 939 Eglinton Avenue East, Suite 201, Toronto, ON, CAN, M4G 4H7;

- Patrick Damien Warde, en tant que gérant de catégorie B, né le 19 février 1950 à Galway, Irlande, administrateur indépendant/gérant, ayant son adresse professionnelle au 22 rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933, Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg; et

108426

- Livio Gambardella, en tant que gérant de catégorie B, né le 2 décembre 1975, à Terlizzi, Italie, directeur clientèle, ayant son adresse professionnelle au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire autorisé de la partie comparante.

Signé: Tang, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 juillet 2013. Relation: EAC/2013/10053. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013109958/646.

(130133530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Eko-Park International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.585.100,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.107.

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of July, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

EKO-PARK S.A., a joint-stock company organized under the laws of Poland, having its registered office at 11 Chodkiewicza Street, 02-525 Warsaw, Poland, and entered on the National Court Register (Krajowy Rejestr Sadowy) in Poland under number KRS 34853 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr Zajackowski, Director of the Sole Shareholder, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder appears in its capacity of sole shareholder of Eko-Park International S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital amounting to eighteen million six hundred forty-four thousand five hundred euro (EUR 18,644,500.00-), and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 115.107 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times since the incorporation of the Company, and for the last time on June 19, 2012 pursuant to a deed of the notary Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on August 16, 2012 under the number 2035.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the Company holds one hundred (100) shares with a nominal value of PLN 500 (five hundred Zlotys) each, representing 100 % of the issued share capital of Harmony-Krakow-Wroclawska Sp. z o.o., a company validly organised and existing under the laws of Poland, having its registered office at PL-02-525 Warsaw, 11 Chodkiewicza Street, entered into the register of entrepreneurs of the National Court Register under no KRS 315 815 (the Subsidiary) having a fair market value of one million five hundred twenty-three thousand seven hundred ninety-six euro and seventy cents (EUR 1,523,796.70-);

III. That the Company holds a receivable from Sobieslaw Zasada S.A., a company validly organised and existing under the laws of Poland, having its registered office at PL 30150 Krakow, Armii Krajowej 19, entered into the register of entrepreneurs of the National Court Register under no KRS 73638, with the nominal value of one hundred nineteen million Polish zlotych (PLN 119,000,000.00) which - according to EUR/PLN ratio equal to 4,3083 - amounts to twenty seven million six hundred twenty one thousand one hundred three euro and forty five (EUR 27.621,103.45) (the Receivable);

IV. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Decrease of the share capital of the Company by an amount of fifteen million fifty-nine thousand four hundred euro (EUR 15.059.400.-), so as to bring the share capital of the Company from its current amount of eighteen million six hundred forty-four thousand five hundred euro (EUR 18,644,500.00-) represented by one hundred eighty-six thousand four hundred forty-five (186.445) ordinary shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, to an amount of three million five hundred eighty-five thousand one hundred euro (EUR 3,585,100.-), represented by thirty-five thousand eight hundred fifty-one (35,851) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each (the Share Capital Decrease), by way of cancellation of one hundred fifty thousand five hundred ninety-four (150,594) shares issued to and held by the Sole Shareholder having a nominal value amounting to fifteen million fifty-nine thousand four hundred euro (EUR 15.059.400.-);

2. Approval of the payment in kind to the Sole Shareholder of fifteen million fifty-nine thousand four hundred euro (EUR 15.059.400.-) in connection with the cancellation of the one hundred fifty thousand five hundred ninety-four (150,594) shares mentioned under item 1 above (the Share Capital Repayment);

3. Acknowledgment based on the annual accounts of the Company dated December 31, 2012 that the balance of the share premium account of the Company amounts to eleven million five hundred five thousand and thirteen euro and seventy nine cents (EUR 11,505,013.79-) and approval, authorization and, to the extent necessary, ratification of a repayment in kind of share premium for an aggregate amount of eleven million five hundred five thousand and thirteen euro and seventy nine cents (EUR 11,505,013.79-) to the Sole Shareholder of the Company on or about the date hereof (the Share Premium Repayment);

4. Empowerment of any manager by the Company, acting individually in the name and on behalf of the Company to implement the Share Premium Repayment and of the Share Capital Repayment;

5. Subsequent amendment to article 6 of the Articles in order to reflect the above changes adopted under item 1 above;

6. Amendment to the books and register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with full power and authority given to any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) S.a r.l. and any manager of the Company to proceed on behalf of the Company with the registration of the cancellation of one hundred fifty thousand five hundred ninety-four (150,594) shares issued to and held by the Sole Shareholder having a nominal value amounting to one hundred euro (EUR 100.-) each; and

7. Miscellaneous.

V. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the Share Capital Decrease. For the avoidance of doubts the Sole Shareholder acknowledges that the Share Capital Decrease is not a result of a sale of the shares of the Company by the Sole Shareholder followed by their redemption (buy-back).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the Share Capital Repayment in kind to the Sole Shareholder in the amount of fifteen million fifty-nine thousand four hundred euro (EUR 15.059.400.-) in connection with the cancellation of the one hundred fifty thousand five hundred ninety-four (150,594) shares of the Company having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge based on the annual accounts of the Company dated December 31, 2012 that the balance of the share premium account of the Company amounts to eleven million five hundred five thousand and thirteen euro and seventy nine cents (EUR 11,505,013.79-) and resolves to approve, authorize and, to the extent necessary, ratify the Share Premium Repayment.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to empower any manager of the Company, acting individually in the name and on behalf of the Company, to implement the Share Premium Repayment. And the Share Capital Repayment.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above changes, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital of the Company is one three million five hundred eighty-five thousand one hundred euro (EUR 3,585,100.-), divided into thirty five thousand eight hundred fifty-one (35,851) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.00) each."

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the books and register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l. and any manager of the Company, each acting individually under his/her sole signature, to proceed in the name and on behalf of the Company, with the registration of the Share Capital Decrease in the register of shareholders of the Company and to do any formalities in connection therewith.

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huitième jour de juillet, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

EKO-PARK, une société par actions de droit polonais, ayant son siège social au 11, rue Chodkiewicza, 02-525 Varsovie, Pologne, immatriculée auprès du Registre Judiciaire Nationale (Krajowy Rejestr Sadowy) en Pologne sous le numéro KRS 34853 (l'Associé Unique),

ici représentée par Mr Zajackowski, directeur de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique apparaît en sa capacité d'associé unique de Eko-Park International S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, ayant un capital social de dix-huit millions six cent quarante-quatre mille cinq cent Euros (EUR 18.644.500,-), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 115.107 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés depuis la constitution de la Société et pour la dernière fois le 19 juin 2012 suivant un acte du notaire Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 16 août 2012 sous le numéro 2035.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que la Société détient cent (100) actions ayant une valeur nominale de PLN 500,- (cinq cent zloty polonais) chacune, représentant 100% du capital social émis par Harmony-Krakow-Wroclawska Sp. z o.o., une société de droit polonais, ayant son siège social au 11, rue Chodkiewicza, 02-525 Varsovie, Pologne, immatriculée auprès du Registre Judiciaire Nationale (Krajowy Rejestr Sadowy) en Pologne sous le numéro KRS 315 815 (la Participation) ayant une valeur juste marchande d'un million cinq cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et soixante-dix centimes (EUR 1.523.796,70-);

III. Que la Société détient une créance envers Sobieslaw Zasada S.A., une société de droit polonais, ayant son siège social au PL 30-150 Krakow, Armii Krajowej 19, immatriculée auprès du Registre Judiciaire Nationale (Krajowy Rejestr Sadowy) en Pologne sous le numéro KRS 73638, d'un montant nominal de cent dix-neuf millions de Zlotys polonais (PLN 119.000.000) qui, selon le taux d'échange EUR/PLN égal à 4,3083, correspond à un total de vingt-sept millions six cent vingt-et-un mille cent trois Euros et quarante-cinq centimes (EUR 27.621.103,45-) (la Créance);

IV. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de quinze millions cinquante-neuf mille quatre cent Euros (EUR 15.059.400,-), de sorte à porter le capital social de la Société de son montant actuel de dix-huit millions six cent quarante-quatre mille cinq cent Euros (EUR 18.644.500,-) représenté par cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante-cinq (186.445) parts sociales ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, à trois millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cent Euros (EUR 3.585.100,-), représenté par trente-cinq mille huit cent cinquante et un (35.851,-) parts sociales ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune (la Réduction du Capital Social), par l'annulation de cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (150.594,-) part sociale émises et détenues par l'Associé Unique ayant une valeur nominale d'un montant de quinze millions cinquante-neuf mille quatre cent Euros (EUR 15.059.400,-);

2. Approbation du paiement en nature à l'Associé Unique de quinze millions cinquante-neuf mille quatre cent Euros (EUR 15.059.400,-) en relation avec l'annulation de cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (150.594,-) parts sociales mentionné au point 1 ci-dessus (le Remboursement de Capital);

3. Prise d'acte que sur la base des comptes annuels de la Société daté du 31 décembre 2012 le solde du compte de prime d'émission de la Société est de onze millions cinq cent cinq mille treize euros et soixante-dix-neuf centimes (EUR 11,505,013.79) et approbation, autorisation et dans la mesure nécessaire, ratification du remboursement en nature de la prime d'émission pour un montant de onze millions cinq cent cinq mille treize euros et soixante-dix-neuf centimes (EUR 11,505,013.79) à l'Associé Unique de la Société aux alentours de la date des présentes (le Remboursement de la Prime d'Emission);

4. Pouvoir à tout gérant de la Société, agissant individuellement, au nom et pour le compte de la Société à la mise en oeuvre du Remboursement de la Prime d'Emission ainsi qu'au remboursement de Capital;

5. Modification subséquente de l'article 6 des Statuts afin de refléter les changements adoptés sous le point 1 ci-dessus;

6. Modification des livres et registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout employé de ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l. et tout gérant de la Société afin de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement de l'annulation des cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (150.594,-) parts sociales émises et détenues par l'Associé Unique ayant une valeur nominale d'un montant de cent Euros (EUR 100,-) chacune; et

7. Divers.

V. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'approuver la Réduction du Capital Social. Pour éviter tout doute, l'Associé Unique reconnaît que la Réduction du Capital Social n'est pas le résultat de la vente des actions de la Société par l'Associé Unique suivie de leur rachat.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver le Remboursement du Capital en nature à l'Associé Unique pour un montant de quinze millions cinquante-neuf mille quatre cent Euros (EUR 15.059.400,-) en relation avec l'annulation des cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (150.594,-) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un montant de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de prendre acte que sur la base des comptes annuels de la Société daté du 31 décembre 2012 le solde du compte de prime d'émission de la Société est de onze millions cinq cent cinq mille treize euros et soixante-dix-neuf centimes (EUR 11,505,013.79) et décide d'approuver, autoriser et, dans la mesure nécessaire, ratifier le Remboursement de la Prime d'Emission.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de donner pouvoir à tout gérant de la Société, agissant individuellement au nom et pour le compte de la Société, à la mise en oeuvre du Remboursement de la Prime d'Emission ainsi qu'au Remboursement du Capital.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter les changements ci-dessus, de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à trois millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cent Euros (EUR 3.585.100,-), représenté par trente-cinq mille huit cent cinquante et un (35.851,-) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,00 EUR) chacune»

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les livres et le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout ou employé de ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l. et à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement sous son/sa seule signature, de procéder au nom et pour le compte de la Société, à l'enregistrement de la Réduction du Capital Social dans le registre des associés de la Société et de procéder à toutes les formalités y afférentes.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de toute nature que ce soit qui sont à la charge de la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il le signe avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Zajackowski, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9350. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santoni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013109991/212.

(130133442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Fabula Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 91.633.

DISSOLUTION

L'an deux mille treize,

le vingt-neuvième jour du mois de juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Madame Sophie ERK, employée privée, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de :

Monsieur Vittorio SONZOGNI, directeur de société, demeurant via Costituzione 23, I-24128 Bergamo (Italie), en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Bergamo (Italie), le 12 juillet 2013,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle mandataire, ès-dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société «FABULA FINANCE S.A.», une société anonyme, établie et ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 91 633, a été constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné à la date du 31 janvier 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 270 du 13 mars 2003, et sous la page 12944 (ci-après «la Société») et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné, en date du 08 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2834 du 27 décembre 2010, et sous la page 136021.

2.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à NEUF CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE EUROS (977'000.- EUR) divisé en neuf mille sept cent soixante-dix (9'770) actions ordinaires d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, toutes se trouvant intégralement libérées en numéraire.

3.- Que son mandant est devenu propriétaire de la totalité des neuf mille sept cent soixante-dix (9'770) actions ordinaires de la Société «FABULA FINANCE S.A.».

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique son mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société, avec effet immédiat.

5.- Que son mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société «FABULA FINANCE S.A.», est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs actuels et au commissaire aux comptes de la Société présentement dissoute.

7.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute.

8.- Que le mandant s'engage à régler personnellement tous les frais des présentes.

Et à l'instant le mandataire de la personne comparante a présenté au notaire instrumentant tous les certificats d'actions au porteur de la Société éventuellement émis, le cas échéant le livre des actionnaires nominatifs de la Société, lesquels ont été annulés.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. ERK, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 juillet 2013. Relation: EAC/2013/10109.

Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013110078/55.

(130134808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Corsair III Investments International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.090.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 8 juillet 2013

1. Monsieur David CATALA a démissionné de son mandat de gérant.
2. Madame Fanny AUENALLAH a démissionné de son mandat de gérante.
3. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.
4. Madame Nicola FOLEY, administrateur de sociétés, née à Dublin (Irlande), le 6 octobre 1982, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Corsair III Investments International S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105724/20.

(130128348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Grand Garage de Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 6, Z.A.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 39.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013105946/10.

(130128908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Green Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 168.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Green Luxco I S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013105929/11.

(130128148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

CRH NORTH AMERICA Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 5.000.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 148.445.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 21/10/2009

EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 18 juillet 2013, il résulte que:

- le mandat des gérants en fonction Emmanuel RÉVEILLAUD, Christine LOUIS-HABERER, Ruud COHEN et Patrick O'SHEA a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CRH NORTH AMERICA LUXEMBOURG SARL

Référence de publication: 2013105778/15.

(130129107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

**Dodecahedron S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. Consolium S.à r.l.).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 134.574.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105804/11.

(130128239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Ellessi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 169.547.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2013 à Luxembourg
1, rue Joseph Hackin*

Résolutions:

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats d'Administrateurs:

** Administrateur de catégorie A et Président:*

- Monsieur Rémi SABY, 71, Strada Maggiore, 40125 Bologne, Italie

** Administrateur de catégorie B:*

- Monsieur Joseph WINANDY, 92, me de l'Horizon, L-5960 Itzig

- JALYNE SA., 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg représentée par Monsieur Jacques BONNIER, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg

Les mandats des Administrateurs viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2013.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de la société The Clover, société anonyme ayant son siège social au 6, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, en tant que Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2013.

Pour copie conforme

JALYNE S.A. / Rémi SABY

Représenté par Jacques BONNIER / -

Administrateur B / Président Administrateur A

Référence de publication: 2013105837/26.

(130128539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2013.